

Références classiques dans les coutumiers normands.

Domaines, modèles, citations

Morgane Pica <morgane.pica@ens-lyon.fr>

Mathieu Goux <mathieu.goux@unicaen.fr>



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Centre de
Recherches
Inter-langues
sur la Signification
en Contexte
E.A. 4255



ENS DE LYON



UMR 5190

LABORATOIRE DE RECHERCHE
HISTORIQUE RHÔNE-ALPES

« Lire les classiques en Normandie »
6-8 octobre 2022 / Université de Rouen

INTRODUCTION

- La Coutume de Normandie (du *Très Ancien Coutumier*, v. 1250, à l'établissement du Code civil) cite souvent des sources extérieures (Biet, 2010 ; Cazals, 2021).
- On y trouve tant des références jurisprudentielles et des articles législatives, des arrêts et autres décrets, mais également des citations doctes issus de différentes périodes de l'antiquité, voire de la première chrétienté (Cazals, 2014).

(1) Nôtre retrait lignager n'a rien de semblable, chacun peut disposer de son bien à qui bon luy semble, mais elle donne cette faculté au plus proche parent de la ligne d'où procede l'héritage vendu de le pouvoir retirer ; *car ce que Cicéron disoit autrefois n'est pas vray parmy nous, que pradia neque gentem, neque familiam habent*, in Orat. pro Balbo. (Basnage, 1678)

(2) [...] ils alléguoient pour moyens d'appel qu'ils étoient propriétaires des maisons, que ce qui étoit enclos et enfermé dans les murailles leur appartenoit comme tenant lieu d'immeuble, et que par consequent la veuve n'y pouvoit avoir part : Il fut répondu par la veuve, que *Plutus* dans Aristophane se plaint que les avarés le tiennent toujours enfermé et le dérobent aux yeux des hommes (Basnage, 1678)

(3) [...] pource que ses oeuvres font appertement iugement contre luy, et comme dit *S. Augustin sur Genese touchant la mort d'Abel*, *eidentia patrati sceleris non indiget clamore accusatoris*. (Terrien, 1578)

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

INTRODUCTION

- => Visualisation et cartographie des références au sein du corpus ConDÉ (Larrivée & Goux, 2021) ;
- => Exploration littéraires, stylistiques et textuelles de ces références.

- Quel est « l'horizon théorique antique » des commentateurs de la coutume de Normandie ?



Grand Coutumier de Normandie, Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la ville de Paris, folio 11.

Introduction

- I. Présentation
- II. Visualisation
- III. Styl. / Text

Conclusion

I. PRÉSENTATION DU CORPUS CONDÉ

- « CONStitution d'un Droit europÉen ». Projet RIN (« Réseau d'Intérêt Normand ») de 34 mois (décembre 2019 => septembre 2022), porté par le CRISCO (Université de Caen) et le CRAHAM (Université de Rouen).

→ <https://www.unicaen.fr/coutumiers/conde/accueil.html>
→ <https://txm-crisco.huma-num.fr/txm/>

CONDÉ

*Faire vivre six siècles
de coutumiers normands*



RÉGION
NORMANDIE



institut
universitaire
de France



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Centre de
Recherches
Inter-langues
sur le Signifiant
et le Causatif
CRIS

centre
Michel
de
Bouard
CRAHAM

HISTEMÉ



CUREJ

GRHIS

MORSH
NORMANDIE - CAEN



I. PRÉSENTATION DU CORPUS CONDÉ

- 4 manuscrits et 7 imprimés, de 1250 à 1856, intégralement transcrits et enrichis par plusieurs jeux de métadonnées.
- Environ 4,5 millions de *tokens*.
 - Au niveau linguistique, permet des recherches : (i) par lemmes, (ii) par catégorie grammaticale (système PRESTO).

berault

' en fust l' **auteur** , duquel il estoit le
Après l' **auteur** de l' oeuvre a
en outre montrer que son **auteur** en estoit seigneur par des
le regne de Saturne . **auteur** des Anabaptistes , qui estoit
L' **auteur** du grand Coustumier lin
oro , et misesso huic **autor** fias et tutor , imo
stipulant et acceptant icelle et **autor** inrempropiam . Cette donation c
ff. de bon , **autor** iud. poss.
l' instit. de **autor** tut. Mais le
qu' il eust esté **autor** in remsuam , partant qu
ff. de reb. **autor** iud. possid.
recueil et beaucoup d' **auteurs** de ce tems en remarquét
recours des donataires contre leurs **auteurs** et leurs heritiers l.
' ay pné l' **Auteur** d' en faire reucué
estre tenus à l' **Auteur** lequel s' est disposé

merville

1 2
le dessein de l' **Auteur**
, Penelle & l' **Auteur** du Traité de l'
les lumieres d' un **Auteur** Anglois , qui a travaillé
fera honneur à l' **Auteur** . Vous êtes un Magistrat

gc

1 2 3 4 5 >

doit l en sauoir que **selon** la diuersite d
iustise a ordoner les amendes **selon** laesement d
selon laesement des personnes et **selon** la deserte .
que ceste querele est muee **selon** ce que les d
donc les bries sunt diuersez **selon** les diuers ter
nommes ne uendra as ueues **selon** ce que il sen
ce que mestier lor sera **selon** laiesement c
poet auoir femme en doaire **selon** les conuenai
morte si fera l en **selon** lor dit . si cor
soit veue dedens ce . **selon** la costume c
de la terre soit veu **selon** la costume c
est tenu en diverses manieres **selon** les diverses
estre fete devant ou apres **selon** la volente a l
plain tes qui sunt fetes **pardeuant** lui .
donner trieues seles sunt demandees **pardeuant** lui . cest ass
omicide ou d autre crime **pardeuant** tel gent qui d

Pronom démonstratif
Pronom indéfini
Pronom possessif
Pronom interro-exclamatif
Pronom relatif
Article défini LE
Déterminant démonstratif
Déterminant possessif
Article indéfini UN
Article partitif
Déterminant indéfini
Déterminant relatif
Déterminant interro-exclamatif
Participe Présent / Adjectif ou Substantif verbal / Gérondif
Participe Passé / Adjectif ou Substantif verbal
Adverbe
Particule négative
Mot interro-exclamatif
Préposition
Préposition

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

I. PRÉSENTATION DU CORPUS CONDÉ

- Au niveau critique, (i) permet d'avoir accès au texte chapitré, (ii) d'avoir accès à la liste des auteurs cités et aux citations elles-mêmes.

▶ CHAPITRE DES FIEFS ET DROITS FEODAVX. — Lire tout le chapitre.

▼ CHAPITRE DE GARDES. — Lire tout le chapitre.

1. [\[Introduction\]](#)

2. [CCXIII. : « Les enfans mineurs d' ans apres la mort de leur pere, mere, ... »](#)

3. [CCXIII. : « Il y a garde - noble royale, et garde - noble seigneuriale. »](#)

4. [CCXV.](#)

5. [CCXVI. : « Le seigneur feodal a seulement la garde des fiefs nobles qui sont c](#)

▶ Augéard , , Mathieu [1673-1751] , ()

▶ Augustin (saint), (*Augustinus*)

▶ Aulu-Gelle , (*Gellius, Aulus*)

▶ Auroux des Pommiers , , Mathieu [1670-1742] , ()

▶ Auzanet , , Barthélémy [(1591-1673)]

▶ Avezan (d') , , Jean [16.-17.] , ()

▶ *Avicenne*

▶ Aviron Le Batelier (d'), Jacques

▶ Ayrault, Pierre, (*Andegavus, Petrus*)

▶ *Azo* [11.-1230?]

B

▶ Bacquet, Jean

▶ Balde, (*Baldus, de, Ubaldis*)

▶ Balduin

▶ Baluze , , Étienne [1630-1718] , ()

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

I. PRÉSENTATION DU CORPUS CONDÉ

- Ces enrichissements ont été rendus possibles par la syntaxe XML-TEI. Le corpus est accessible sur le dépôt GIT du projet, et une « version 2 » est en préparation. (Pica, à paraître ; Goux, Pica & Decoux, à paraître).
→ <https://github.com/RIN-ConDE/>

```
01      <person xml:id="cassiod" sameAs="https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb121582004"><persName
02      xml:lang="la"><surname>Cassiodorus</surname><forename>Flavius Magnus
03      Aurelius</forename></persName><persName
04      xml:lang="fr">Cassiodore</persName><birth>0490?</birth><death>0580?</death></person>
05      <person xml:id="aulus" sameAs="https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb11886402k"><persName
06      xml:lang="la"><surname>Gellius</surname><forename>Aulus</forename></persName><persName
07      xml:lang="fr"> Aulu-Gelle </persName><birth>0123?</birth><death>0180?</death></person>
08      <person xml:id="appius-claudius"
09      sameAs="https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb15059315x"><persName xml:lang="la"><surname>Claudius
10      Caecus</surname><forename>Appius</forename></persName><birth>03..</birth><death>02.. av. n.
11      e.</death></person>
12      <person xml:id="solon" sameAs="https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb13091860r"><persName
```

```
n="7638">de</w><lb facs="#facs_24_r2112"/><w lemma="GUERRE" pos="Nc" n="7639">guer
join="left" lemma="," pos="Fw" n="7640">,</w><w lemma="ET" pos="Cc"
n="7641"><choice><am>&amp;</am><expan>et</expan></choice></w><w lemma="IL" pos="Pp"
n="7642">le</w><w lemma="ÊTRE" pos="Vuc" n="7643"
><choice><orig>f</orig><reg>s</reg></choice>eroit</w><w lemma="ENCORE" pos="Rg" n=
lemma="DAVANTAGE" pos="Rg" n="7645">dau<choice><am>ā</am><expan>an</expan></choice>
lemma="IL" pos="Pp" n="7646">s</w><w lemma="'" join="left" pos="Fw" n="7647">'</w>
lemma="ILS" pos="Pp" n="7648">ils</w><w lemma="AVOIR" pos="Vuc" n="7649"
>eu<choice><orig>ff</orig><reg>ss</reg></choice>ent</w><w lemma="ÊTRE" pos="Ge"
n="7650">e<choice><orig>f</orig><reg>s</reg></choice>té</w><w lemma="AUSSI" pos="R
n="7651">au<choice><orig>ff</orig><reg>ss</reg></choice>i</w><w cert="low" lemma="
pos="Ag|Nc" n="7652">curieux</w><w lemma="DE" pos="S" n="7653">d</w><w lemma="'" j
pos="Fw" n="7654">'</w><w join="left" lemma="ÉCRIRE" pos="Vvn" n="7655"
```

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.

Pour résumer notre travail pour cette communication :

- Des scripts écrits en langage Python ont permis d'extraire les informations sur les auteurs cités, ainsi que des tableaux de concordances des paragraphes qui en portaient.
- Ces scripts étaient restreints aux auteurs nés en 560 ou avant. Cette date a été décidée pour inclure Isidore de Séville (0560?- 0636 ; saint) dans nos résultats, son œuvre étant déterminante pour nombre de ses successeurs.
- À ce stade, notre tri est purement basé sur les dates de vie des auteurs enrichis dans le corpus.
- Nous avons extrait **776 mentions pour 94 auteurs**.
- Nous allons commencer par un résumé en graphiques des informations extraites. Tous les tableaux ont été extraits du corpus via des scripts Python. Les graphiques suivants ont été construits sur RawGraphs à partir de ces tableaux.

Note : les scripts, les tableaux de concordances et graphiques sont tous disponibles à l'adresse :

→ <https://github.com/MPica/classical-refs-in-ConDE-corpus>

Introduction

I. Présentation

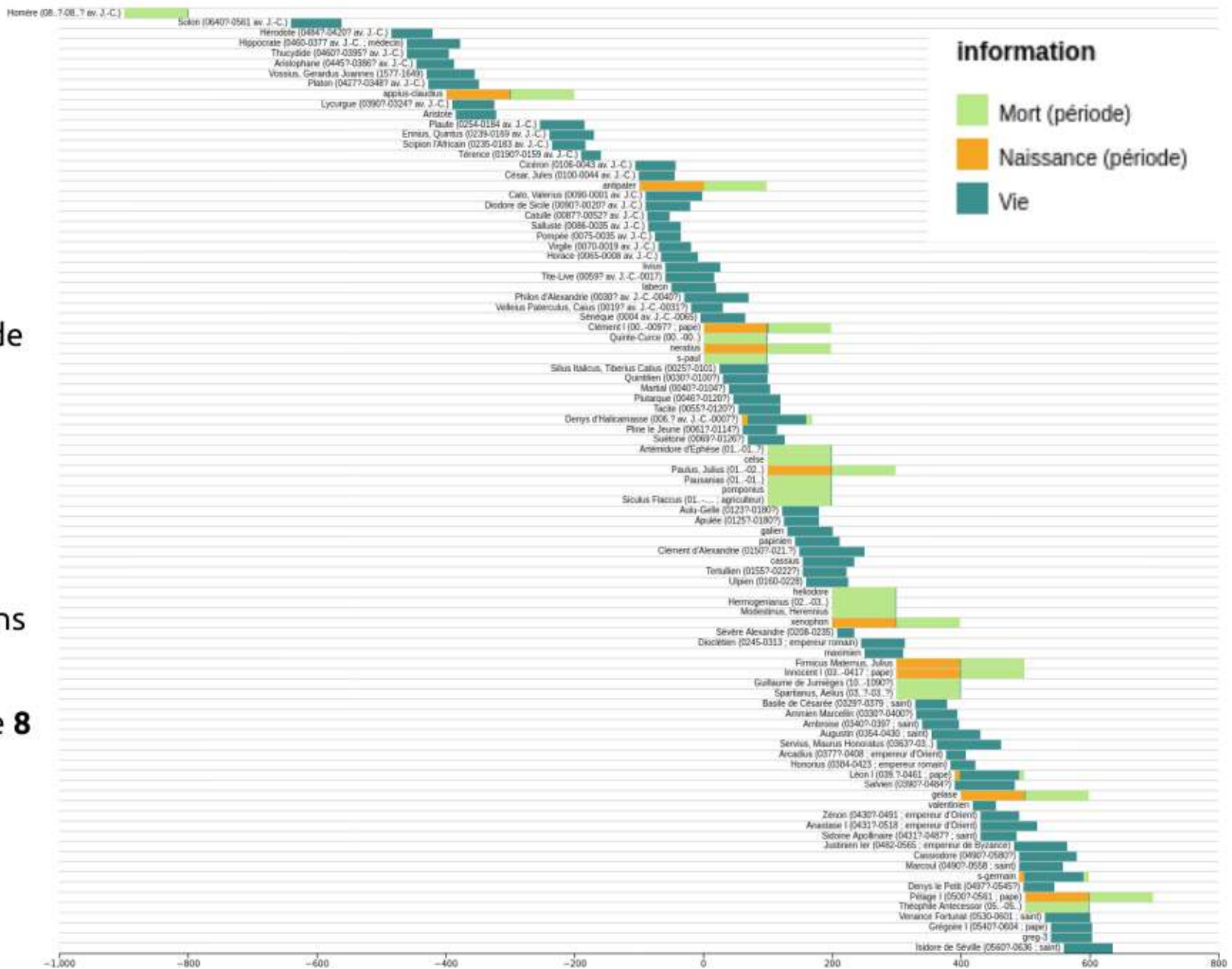
II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.

1) Frise chronologique des auteurs cités.



Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

- **94** auteurs,
- de **Homère** à **Isidore de Séville**,
- Répartis assez régulièrement, chronologiquement parlant,
- Entre 1 et **137** mentions chacun.
- $776 / 94 =$ en moyenne **8** mentions par auteur.

II. LE READER'S DIGEST.

2) Les citations de « classiques » dans le corpus.

Conclusions immédiates :

- Le 17^e siècle est l'âge d'or du commentaire et des citations.
- Basnage est le point culminant du corpus par sa taille et sa richesse en mentions / citations.

Date	Témoign	Total des citations	Citations de "classiques"	Pourcentage de classiques	Nombre de tokens	Rapport tokens/citations classiques
1578	Terrien	610	140	0,23 %	540 938	0,0003 %
1614	Bérault	1 673	160	0,096 %	637 525	0,0003 %
1678	Basnage	5 115	496	0,097 %	1 524 732	0,0004 %
1731	Merville	68	3	0,044 %	564 131	0,000007 %
1771	Pesnelle	3 170	61	0,019 %	713 652	0,00009 %

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

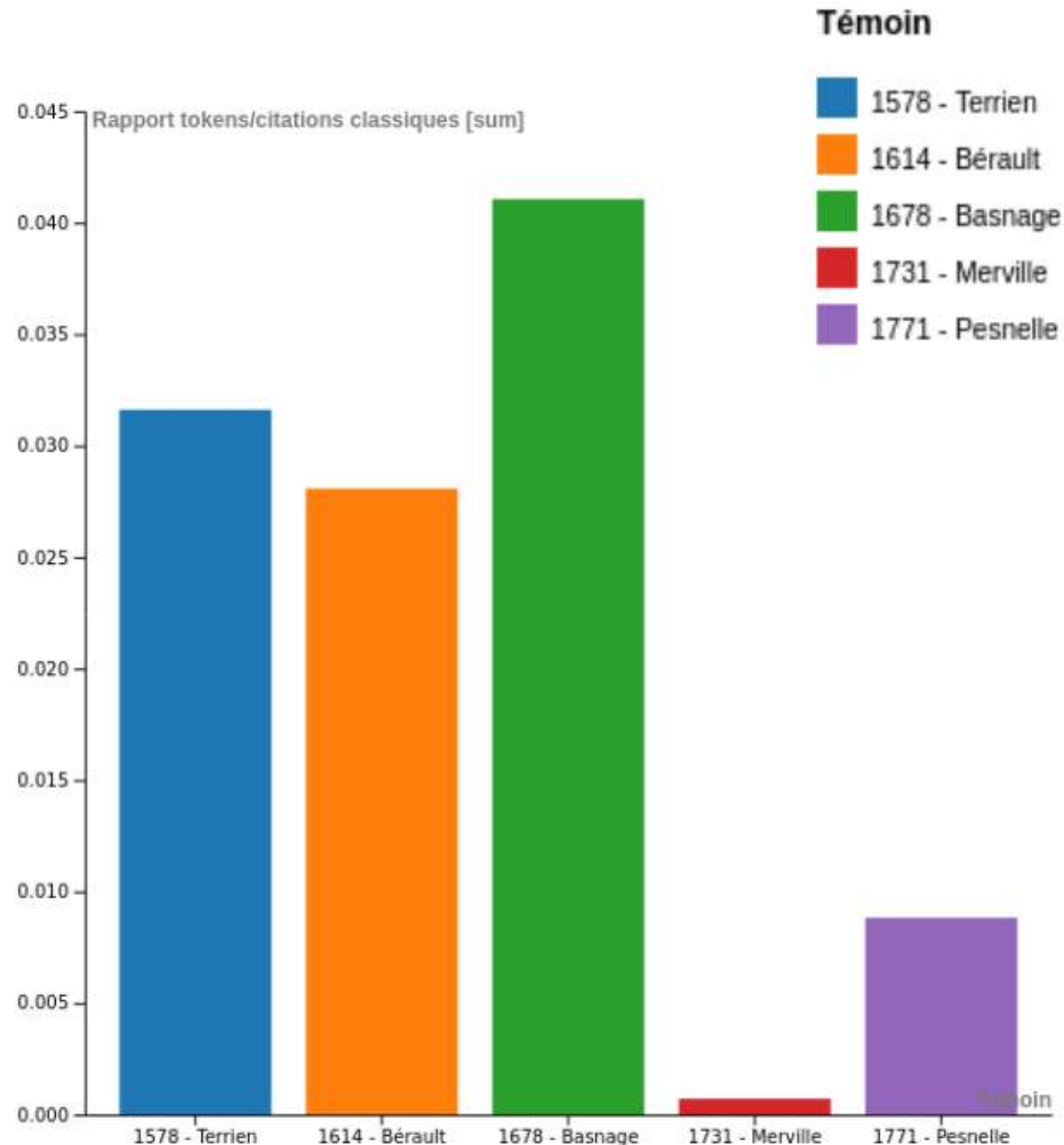
II. LE READER'S DIGEST.

3) La richesse en citations d'auteurs antiques, par rapport à la taille du témoin.

On observe :

- Que la taille seule ne garantit pas le nombre de citations dans un témoin : Basnage est proportionnellement le plus riche, et Merville, qui le suit directement dans la chronologie, le plus pauvre.

Date	Témoin	Rapport tokens/citations classiques
1578	Terrien	0,0003 %
1614	Bérault	0,0003 %
1678	Basnage	0,0004 %
1731	Merville	0,000007 %
1771	Pesnelle	0,00009 %



Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.

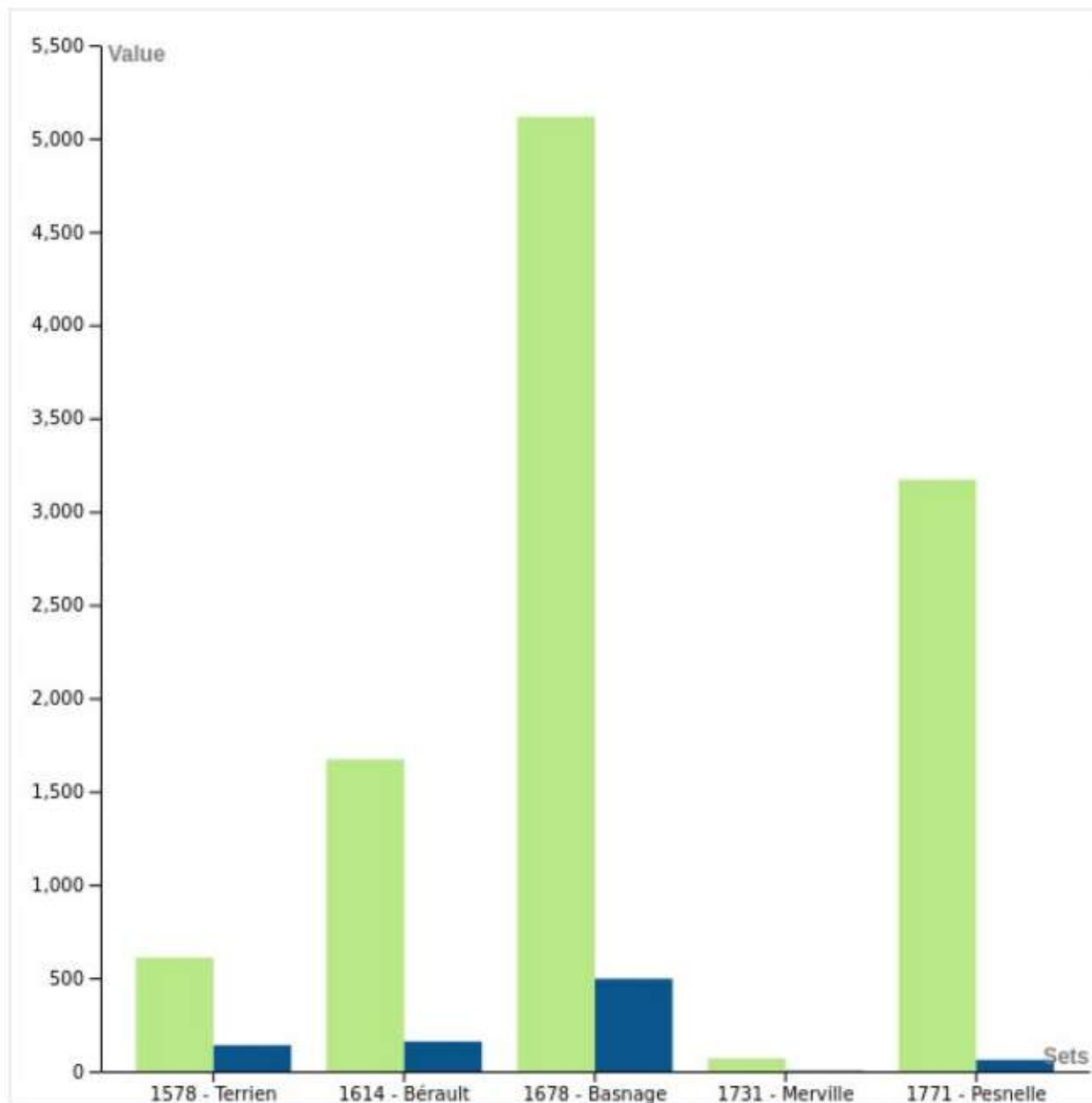
Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion



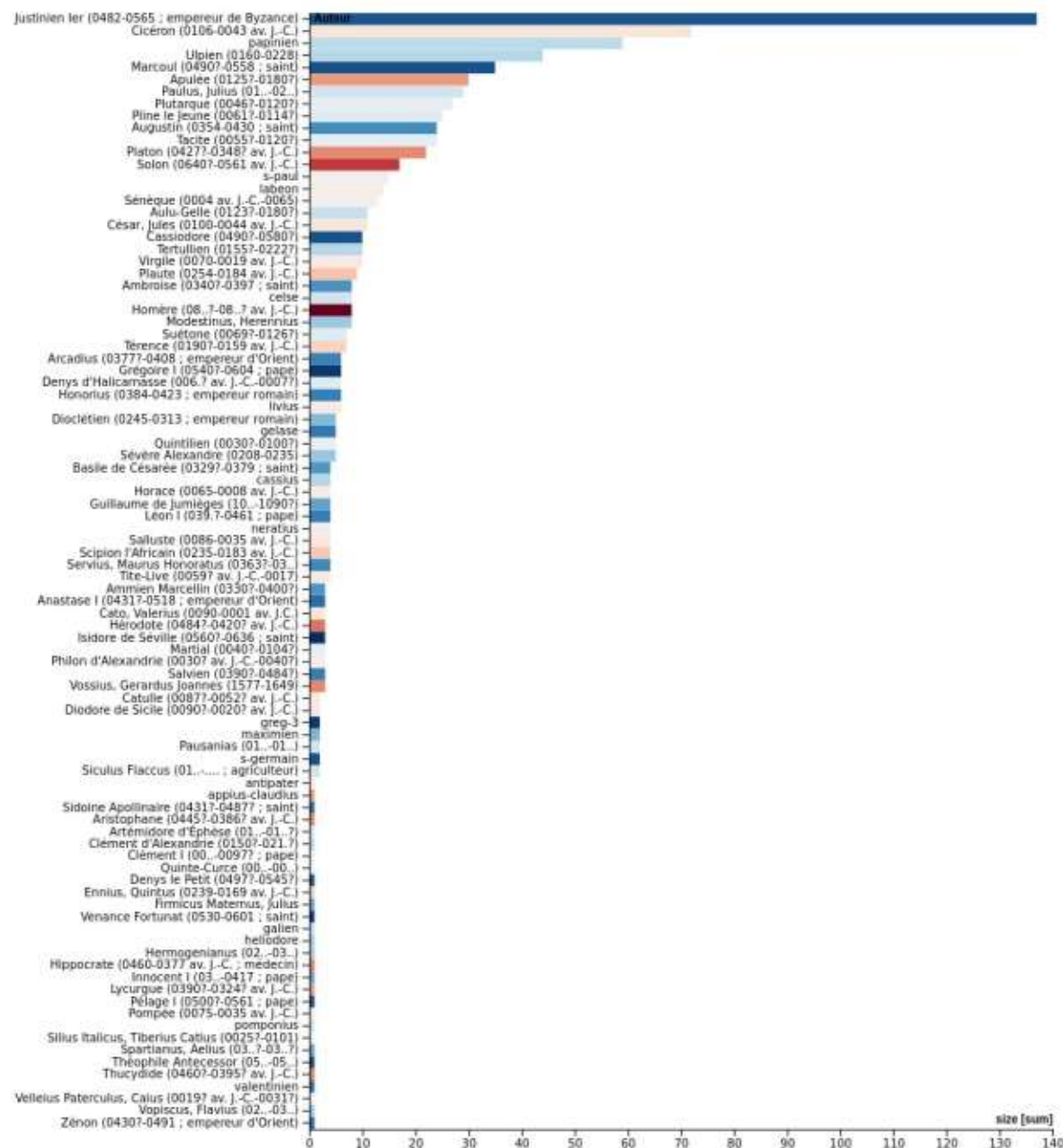
4) Les proportions d'auteurs antiques parmi les auteurs mentionnés.

Colors

■ Citations de "classiques"

■ Total des citations

II. LE READER'S DIGEST.



5) Répartition des auteurs cités par nombre de citations.

Naissance (min)



- Ici se manifeste la grande inégalité entre les différents auteurs mentionnés :
- L'immense majorité a moins de 10 mentions.
- **Justinien** écrase tous les autres auteurs avec ses 137 mentions, suivi par **Cicéron** (72 mentions).

Introduction

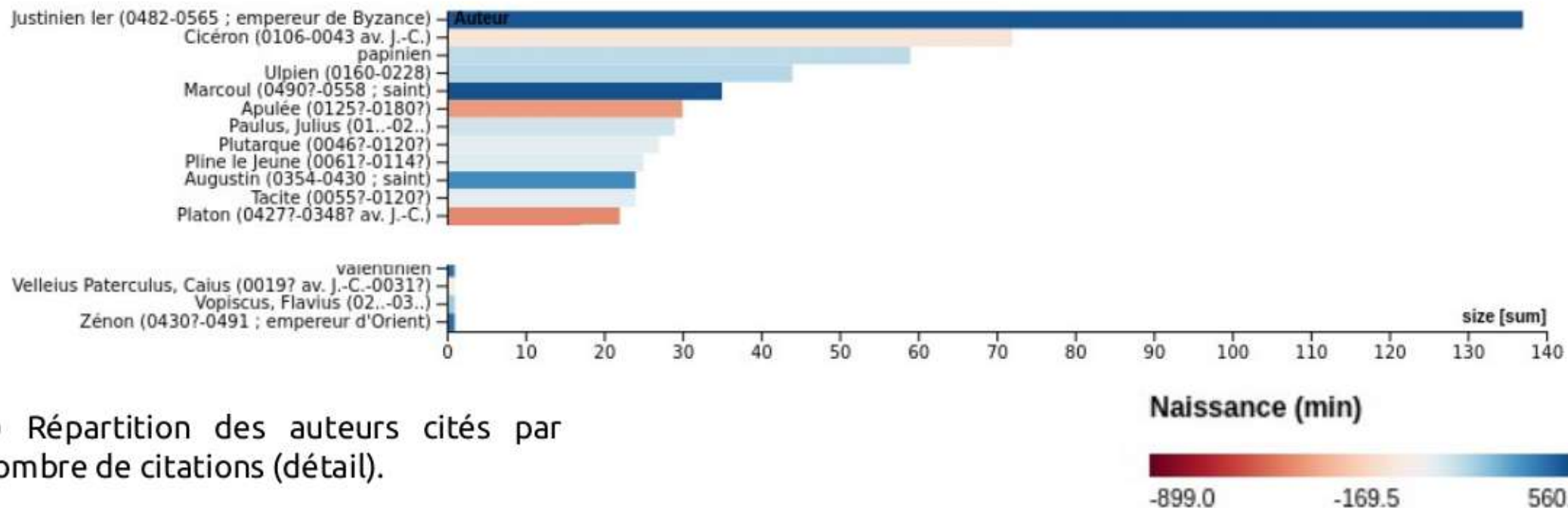
I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.



5) Répartition des auteurs cités par nombre de citations (détail).

- **Justinien** écrase tous les autres auteurs avec ses 137 mentions, suivi par **Cicéron** (72 mentions), **Papinien** (60 mentions) et **Ulpien** (45 mentions).
- On voit que dans le « top 5 », Cicéron est le seul né avant J.-C.
- On peut expliquer la présence écrasante de Justinien par son œuvre juridique écrite (*Digeste*, *Institutes*, *Code*), déterminante pour l'histoire du droit et encore influente à l'écriture du Code Civil.

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.

6) Importance des auteurs cités pour chaque témoin

On retrouve l'ordre d'importance par nombre de mentions :

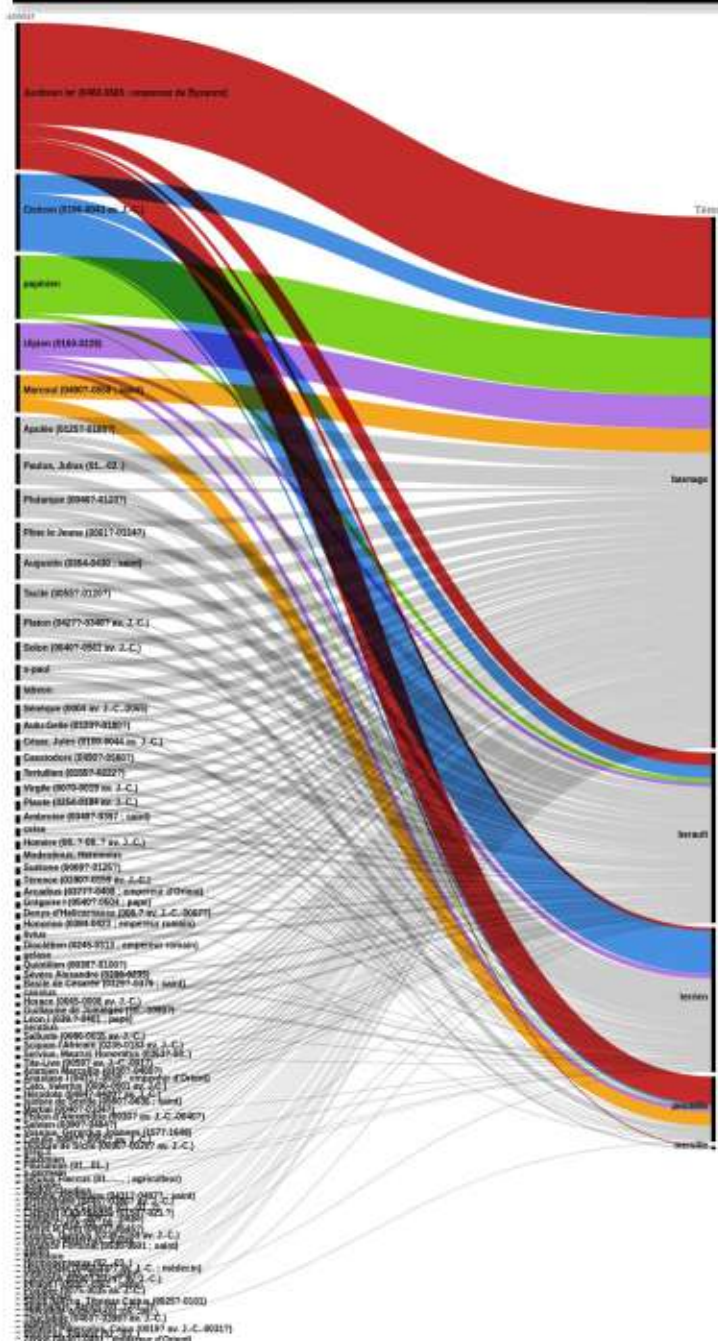
- 1) Justinien (rouge)
- 2) Cicéron (bleu)
- 3) Papinien (vert)
- 4) Ulpien (violet)
- 5) Marcoul (orange)

À droite, par nombre de mentions croissant :

- 1) Basnage (1678)
- 2) Bérault (1614)
- 3) Terrien (1578)
- 4) Pesnelle (1771)
- 5) Merville (1731)

- L'importance de chaque auteur n'est pas la même pour chaque témoin du corpus :

- **Cicéron** doit la majorité de ses mentions à Terrien (1578).
- **Justinien** est, en proportions, encore plus écrasant chez Pesnelle (1771) que chez Basnage, formant à lui seul quasiment la moitié des mentions d'auteurs antiques.
- **Papinien** est mentionné quasiment exclusivement par Basnage (1678).



Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.

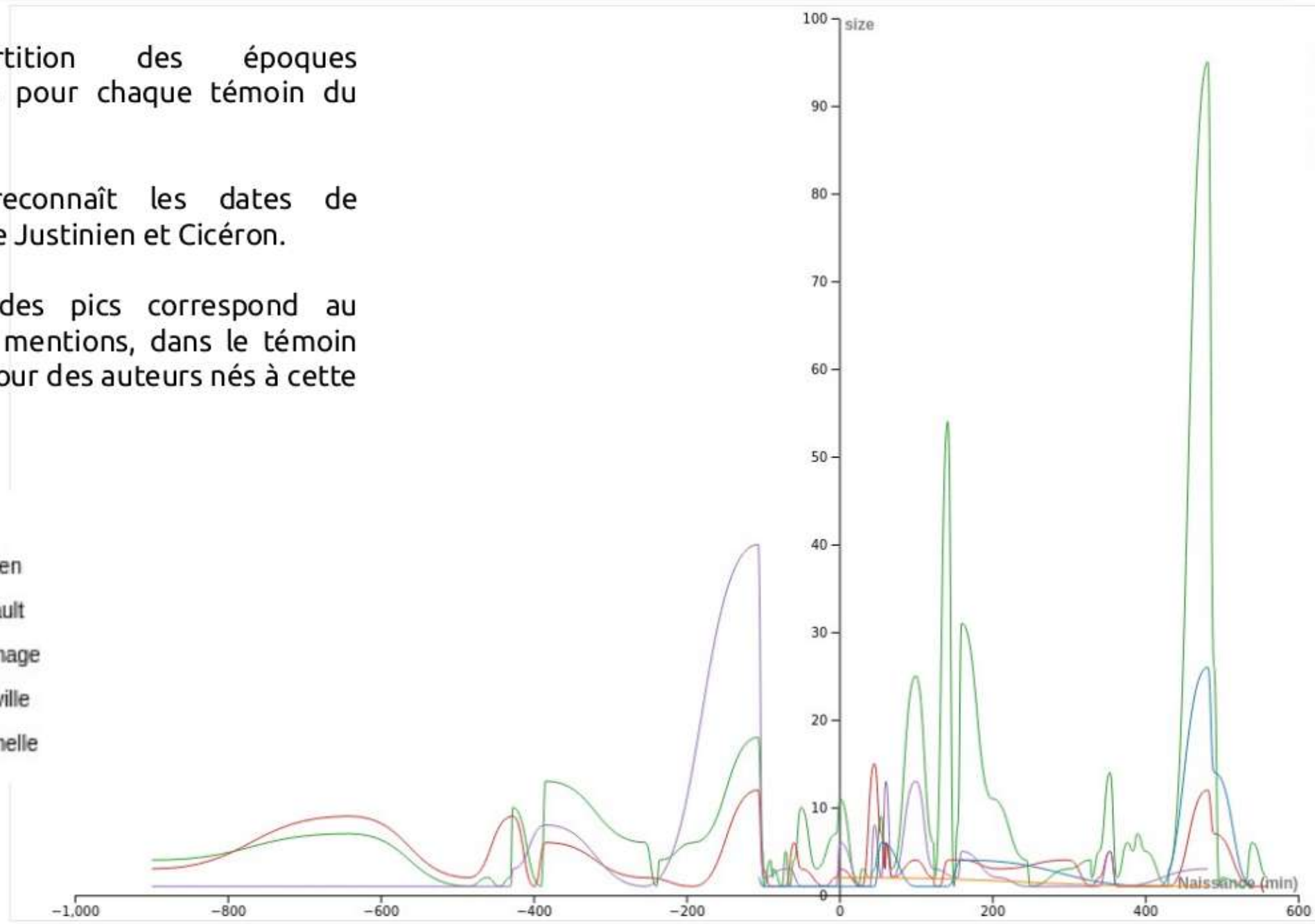
7) Répartition des époques convoquées pour chaque témoin du corpus.

Où l'on reconnaît les dates de naissance de Justinien et Cicéron.

(La taille des pics correspond au nombre de mentions, dans le témoin concerné, pour des auteurs nés à cette date.)

Témoin

- 1578 - Terrien
- 1614 - Bérault
- 1678 - Basnage
- 1731 - Merville
- 1771 - Pesnelle



Introduction

I. Présentation

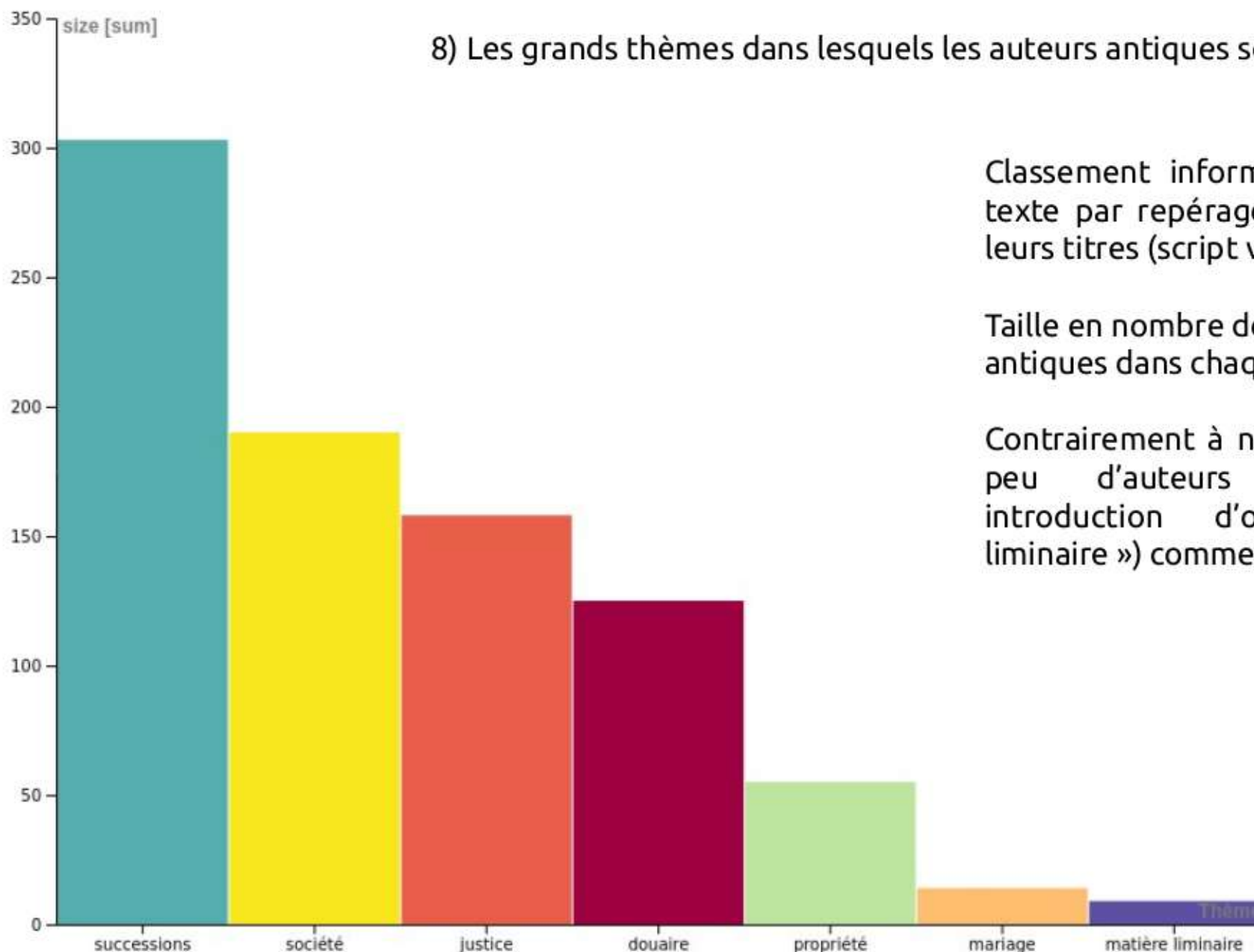
II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.

8) Les grands thèmes dans lesquels les auteurs antiques sont convoqués.



Classement informel des sections de texte par repérage de mots-clés dans leurs titres (script visible sur GitHub).

Taille en nombre de mentions d'auteurs antiques dans chaque thème.

Contrairement à nos attentes initiales, peu d'auteurs mentionnés en introduction d'ouvrage (« matière liminaire ») comme caution juridique.

Introduction

I. Présentation

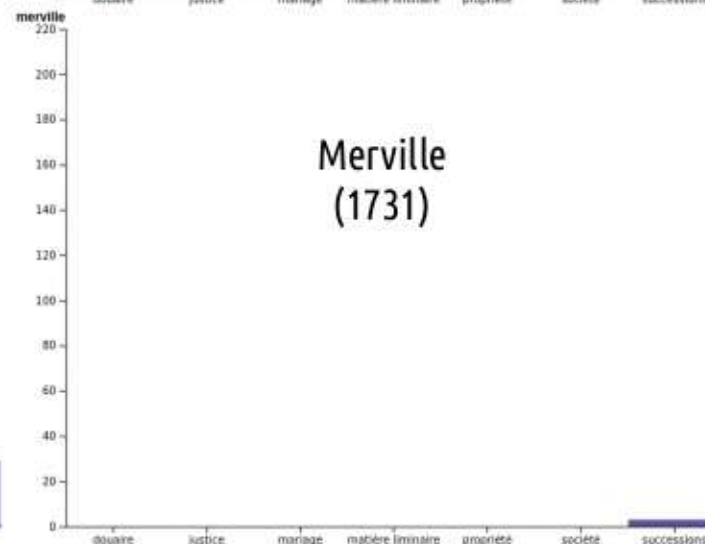
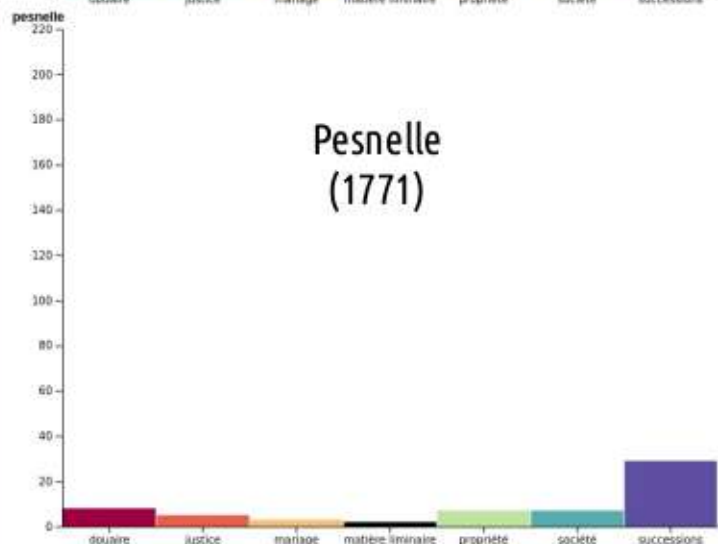
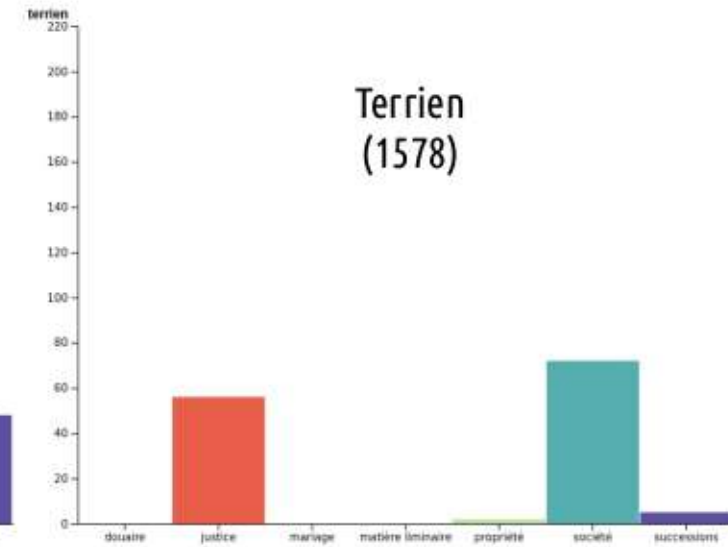
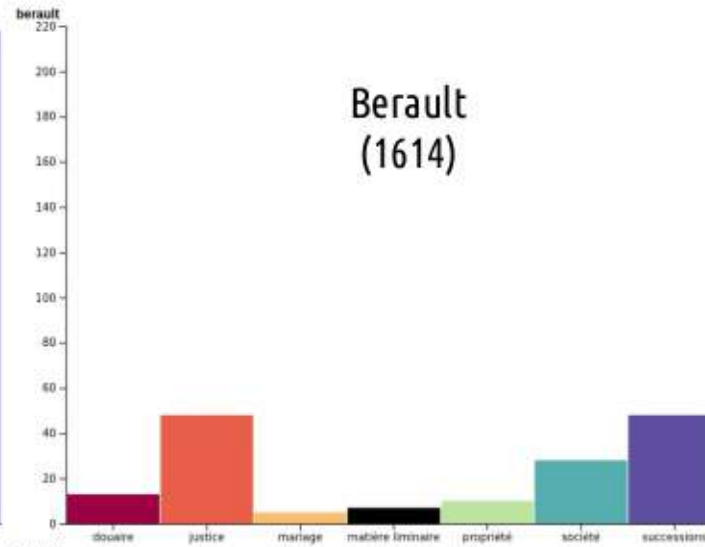
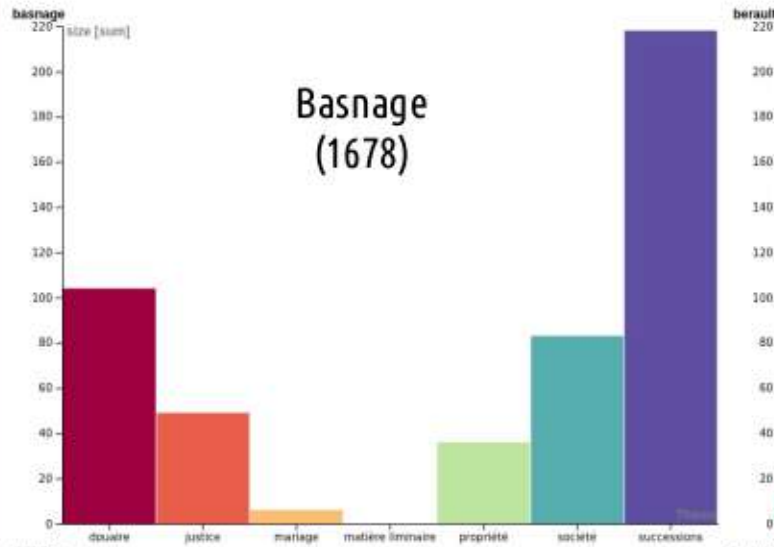
II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.

8) Les grands thèmes dans lesquels les auteurs antiques sont convoqués (par témoin).



Chez quasiment tous nos témoins, les auteurs antiques sont convoqués majoritairement pour les héritages.

Les deux premiers les favorisent également pour définir la justice et ses institutions.

Basnage s'y réfère beaucoup pour le douaire, et Terrien pour les questions de rapports de classes.

Introduction

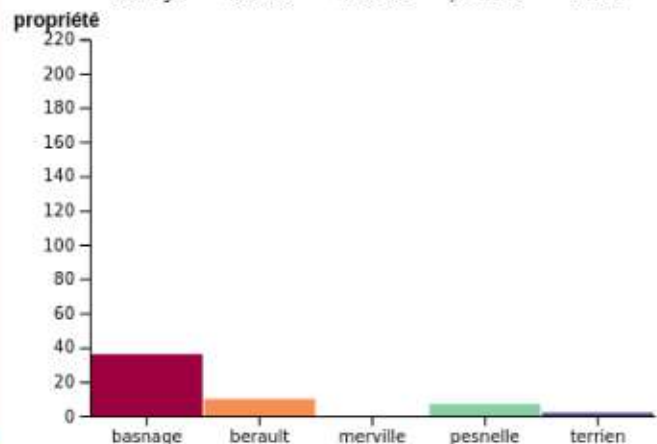
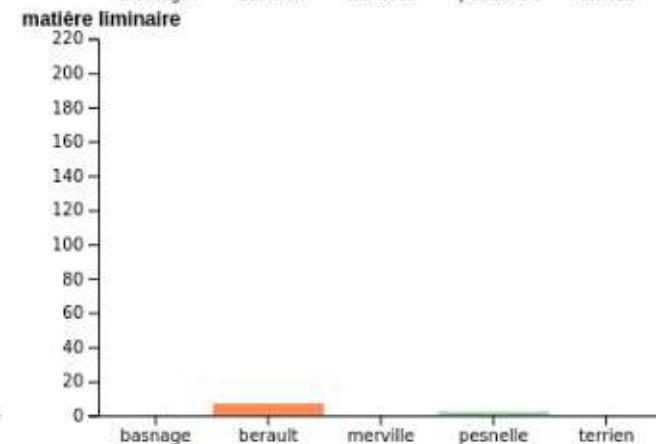
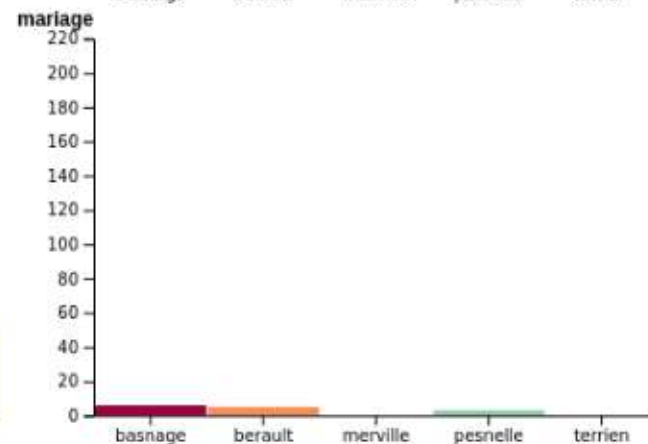
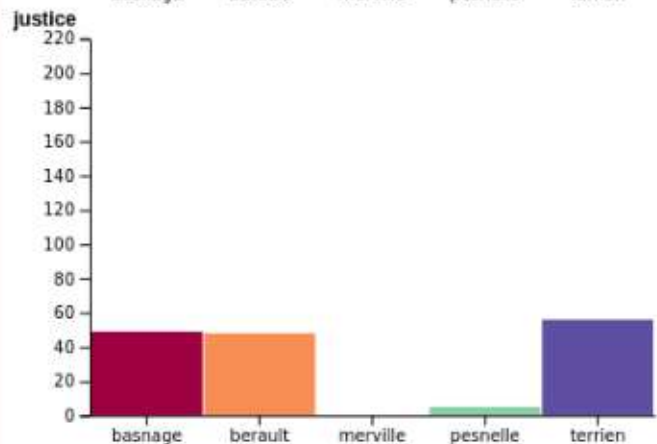
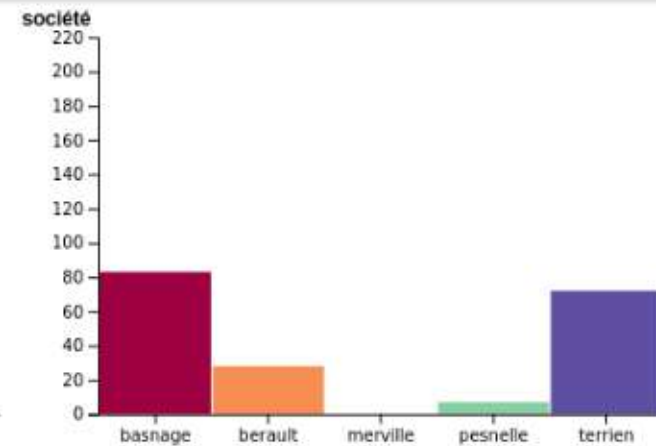
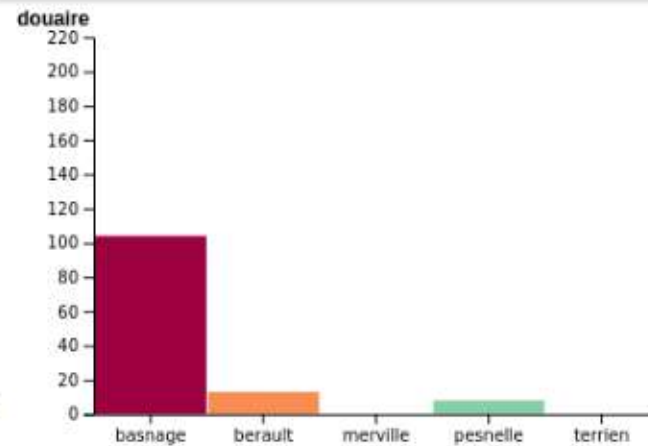
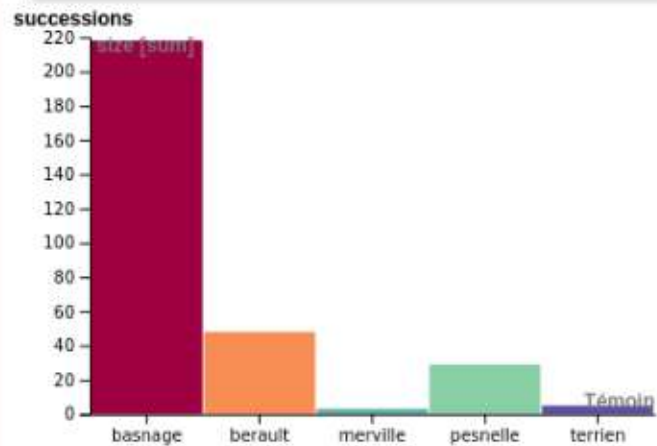
I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.



Témoin



9) Pour chaque grand thème, la répartition d'auteurs cités par témoin du corpus.

Basnage domine partout, mais Terrien se distingue dans les questions de société et de définition de la justice.

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

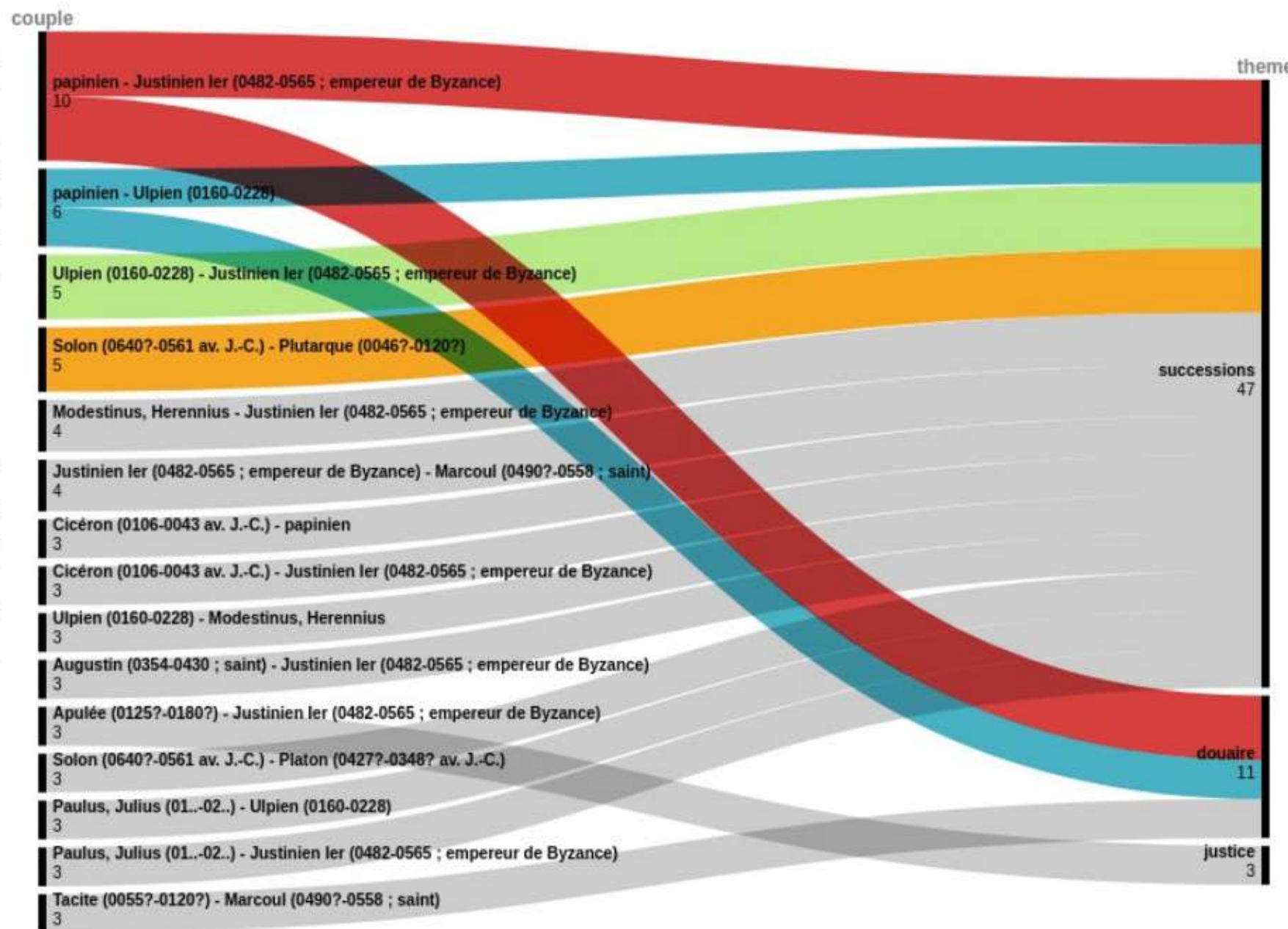
III. Styl. / Text

Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.

10) Nombre de cooccurrences par couple d'auteur, dans un même sous-chapitre de texte, par thème général des sous-chapitres.

N'ont été conservés pour ce graphique que les couples d'auteurs avec un minimum de 3 chapitres communs.



Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

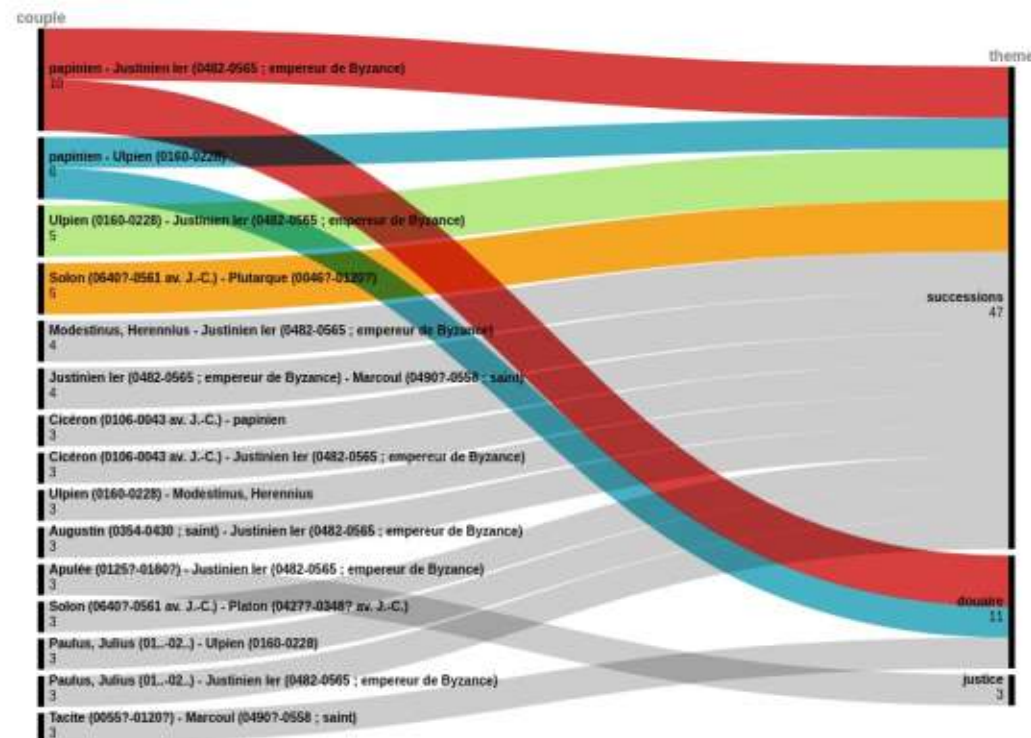
Conclusion

II. LE READER'S DIGEST.

Un trio apparaît :
Justinien – Ulpien – Papinien.

En retournant aux données, on s'aperçoit que ces trois auteurs sont mentionnés ensemble dans quatre chapitres différents, tous chez Basnage :

- **Du douaire**
 - CCCLXIX – Femme quand a doüaire sur les biens du pere et ayeul de son mary.
 - CCCLXXVII - « ...quand elle a abandonné son mary sans cause raisonnable ou que le divorce est-venu par la faute de la femme... »
- **De successions en propre**
 - CCXXXV – Temps et acte de l'adition d'heredité.
- **Des testamens**
 - CCCCXII – Forme et solennité



Leur point commun est de faire l'histoire des pouvoirs du père de famille sur sa descendance et ses brues : faire et défaire des mariages, déshériter pour un mariage sans approbation paternelle..., pour aboutir à des jugements éclairant la pratique du droit coutumier.

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

III. ANALYSES LINGUISTIQUES

- La question de la citation a été particulièrement étudiée dans le cadre de la linguistique, sous l'angle de la polyphonie et du discours rapporté (Goux, 2022a, b ; Jaubert, 2000 ; Rodriguez Somolinos, 2000 ; Marnette, 2006).
- Plusieurs théories sur le rôle de la citation et son comportement en diachronie (Cerquiglini, 1981 ; Ducrot, 1980).
- On observera (i) l'emplacement relatif de la référence au regard de la citation ; (ii) le verbe introducteur ; (iii) s'il s'agit ou non d'une citation littérale ; (iv) les références les plus souvent convoquées.
- Ces paramètres donnent déjà une idée générale de l'emploi de la citation dans le corpus ConDÉ, mais d'autres paramètres peuvent être envisagés, notamment la longueur de la citation, son articulation avec le paratexte, leur répartition dans l'économie de l'ouvrage... mais ces éléments permettent déjà de tracer une cartographie de l'évolution.
- Nous limitons nos observations à la période 16^e-18^e siècle, de Terrien (1578) à Pesnelle (1771).

(x) Mr Bignon dans un passage, dont j'ay déjà parlé ailleurs, a expliqué fort nettement la nature et la qualité des biens alodiaux, sur ces paroles de *Marculphe*, l. 1. c. 2. *aut super proprietate aut uper fisco his verbis duae notantur bonorum species, et velut maximâ rerum divisio, que ex eo seculo recepta erat* (Basnage, 1678)

(x) Aulus Gel. escriuant diuerses peines establies contre les larrons, *dit que Draco premier Législateur des Atheniens, ordonna que les larrons pour tout larcin grand ou petit, seroient punis de peine capitale.* (Terrien, 1578)

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

III. ANALYSES LINGUISTIQUES

I. Emplacement relatif au regard de la référence au regard de la citation

- Deux emplacements privilégiés :

- La référence est *au début* de la citation ou de l'allusion ;
- La référence est *à la fin*, généralement sous la forme d'une référence abrégée à la source.

(x) Il est a presumer *dit Aristote* que ceux la sont les meilleurs et plus vertueux qui sont nez des plus nobles et plus vertueux.
(Bérault, 1614)

(x) [...] et ne se donne gueres de lettres que le mineur n'ait dix huit ans accomplis. *Vide Cassiod. lib. 3. epistolarum epist. 41. et ibi Fornerium. (ibid.)*

- Si l'on a, dans les deux cas, un pointage de la référence par la mention explicite de la source, la dynamique textuelle diffère.
- À gauche, il y a un cadrage explicite, créant une démarcation dans le texte et guidant la lecture et mettant en scène la polyphonie. À droite, le cadrage est plus implicite, créant une meilleure harmonisation avec le texte. La tendance générale, dans le corpus, est à la baisse, ce qui peut être vu comme une « professionnalisation » du genre (Goux, 2022b).

Date	Auteur	Début	Fin	Verbe au début
1578	Terrien	118	17	87,40 %
1614	Bérault	118	41	74,20 %
1678	Basnage	368	125	74,60 %
1731	Merville	3	0	100 %
1771	Pesnelle	38	23	62,30 %

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

III. ANALYSES LINGUISTIQUES

II. Citation littérale

- Là encore, deux éléments : ou bien la citation est littérale, ou elle est résumée, de différentes façons :
 - (x) Cette mutation arrive quelquefois ou par le fait de l'homme ou par le pouvoir de la Loy par le fait de l'homme lors que quelque chose meuble de sa nature est attachée, incorporée ou ajoutée à quelque chose immeuble ; *nous en avons plusieurs exemples dans le Droit Civil, 1. Fundi. 17. S. Labeo . l. Granaria. 18. D. de act. empt. et vendit. l. Molin. de verb. signif. l. Lucius.* (Basnage, 1678)
 - (x) Marculphe *ajoute*: *Libellus dotis est quo pater sponsi sponse dotent constituit.* (Terrien, 1771)
 - (x) Justinien *permet* d'acquérir toute servitude par prescription. (Terrien, 1771)
- Et de même, la tendance générale est à la baisse : les auteurs citent globalement de moins en moins littéralement leur source, signe peut-être que le latin était moins pratiqué et que le public de la coutume s'ouvrait à des non latinistes (Goux, 2022a, b).

Date	Auteur	Citation littérale	Citation littérale
1578	Terrien	110	81,50 %
1614	Bérault	63	39,60 %
1678	Basnage	231	46,80 %
1731	Merville	2	66,70 %
1771	Pesnelle	11	18 %

Introduction

I. Présentation

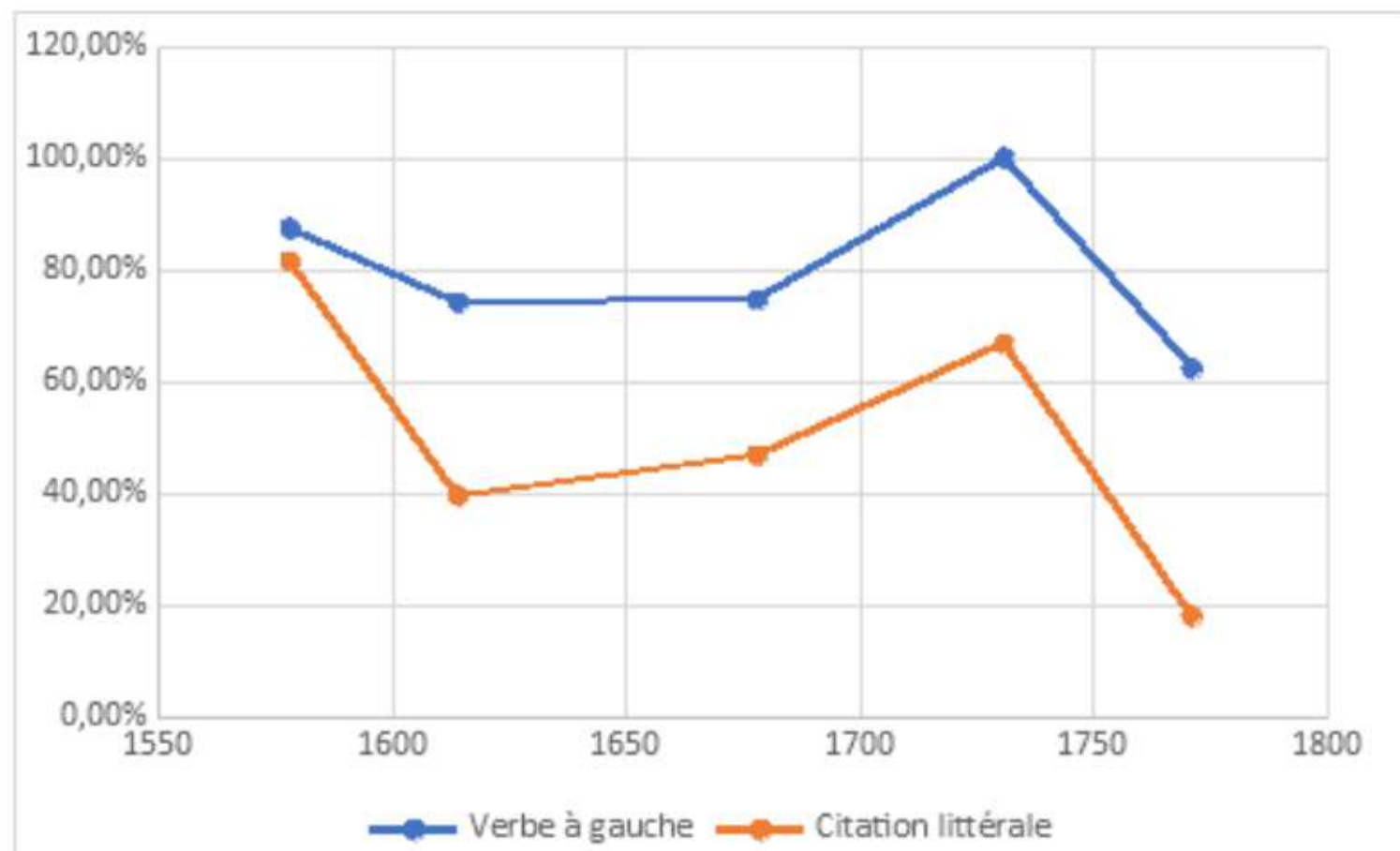
II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

III. ANALYSES LINGUISTIQUES

- Ces deux derniers paramètres sont en lien direct : la référence à gauche appelle une citation littérale, tandis que la référence à droite autorise davantage l'allusion, en reportant le travail sur la source sur le lecteur.



Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

III. ANALYSES LINGUISTIQUES

- Enfin, on notera qu'à l'exception notable de Basnage, le grec n'est jamais cité littéralement, mais toujours par le truchement de l'allusion ou par le passage à la langue latine. Encore au 17^e siècle, le grec était peu pratiqué en France (un auteur comme Racine le maîtrisait, et c'était considéré comme fabuleux).
- C'est sans doute un choix pour asseoir la démonstration sur une certaine hérédité, et d'appuyer davantage la démonstration (Hatzenberg, 2000). Cela se voit notamment dans son travail de sources :

(x) Justinien, c. 2. où voulant rendre la condition des femmes égale à celle des mâles, pour le partage des successions, il se sert de ces paroles *progenitona, libus five in alin prediis factum est*. Et il y a dans le texte Grec *τά γενεάρχικα κηορια, genearchica praedia à majoribus accepta*. (Basnage, 1678)

(x) Comme si les François auoyent eu le coeur formé dans l'eau de la fontaine Arcthuse, *dont parle Aristote* (Bérault, 1614)

(x) Platon en l'onzième liure de ses loix, *Cicia offic. Mihi quidem, inquit, etiâ vera hereditates non honesta videntur si sint malitiosis bladitiis officiorum non veritate simulatione quesiiæ*. (Bérault, 1614)

« Le XVII^e siècle qui, selon Michel Villey, « apparaît être celui des grandes synthèses », où « les courants d'origine parfois ancienne viennent confluer, produisant des systèmes complets », se caractérise donc par une « pensée de transition », dont on peut souligner, comme l'a fait Simone Goyard-Fabre, les « rémanences classiques » et les « hésitations conceptuelles » (« entre le transcendantisme impénétrable du droit naturel classique et la suffisance de l'artificialisme rationaliste placé à l'orée de la modernité »). (Hatzenberg, 2000 : 36)

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

III. ANALYSES LINGUISTIQUES

III. Verbe introducteur

- Sans surprise particulière, le verbe articulant texte et citation est par essence le verbe *dire*. C'est le verbe polyphonique par excellence, bien qu'il ne soit pas toujours lié à une citation littérale. C'est toujours le plus fréquent dans ce corpus.
- Les seconds verbes les plus fréquents laissent à voir, en revanche, un rapport différent à l'emploi de la citation : *écrire* et *parler* évoquent un travail plus direct sur les sources, tandis qu'*appeler* et *introduire* supposent davantage une sélection de termes ou de concepts utiles pour arguer de l'antiquité de tel ou tel terme.

Date	Auteur	Premier verbe le plus fréquent	Seconde verbe le plus fréquent
1578	Terrien	Dire	Écrire
1614	Bérault	Dire	Appeler
1678	Basnage	Dire	Parler
1731	Merville	N/A	N/A
1771	Pesnelle	Dire	Introduire

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

III. ANALYSES LINGUISTIQUES

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

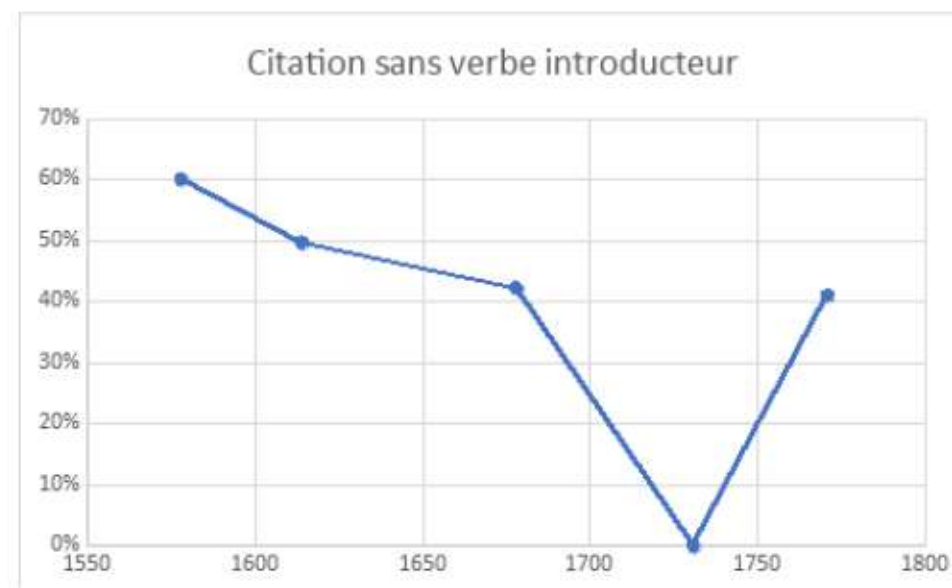
III. Styl. / Text

Conclusion

III. Verbe introducteur

- Un certain nombre de citations n'ont cependant pas de verbes introducteurs : le nom de l'auteur est alors directement contigu à la citation, soit via la référence, soit au moyen d'un tour plus elliptique déléguant la prise de parole (du type « Selon X »). La tendance générale est cependant au guidage au regard, ce qui est cohérent avec l'évolution générale de la textualité au long de cette période (Goux & Callemein, 2020).

Date	Auteur	Sans verbe	Sans verbe
1578	Terrien	81	60 %
1614	Bérault	79	49,70 %
1678	Basnage	208	42,20 %
1731	Merville	0	0 %
1771	Pesnelle	25	41 %



III. ANALYSES LINGUISTIQUES

III. Verbe introducteur

- Notons enfin le cas particulier du verbe *inquit*, « dit » en latin, qu'intègre notamment Terrien dans sa pratique citationnelle et qui lui permet de ménager la continuité entre son propre texte.
- On est sans doute encore dans une logique scolastique de la citation et de la *disputatio* latine, et on peut analyser cet élément moins comme un « verbe » en tant que tel que comme une lexie faisant partie de l'horizon intellectuel du temps.

(x) [...] que de confondre et vaincre son adversaire par ses propres armes, et propre confession. *Habemus, inquit Cicero, a rerum confidentem, egocum illo obsignatis tabellis ago.* (Terrien, 1578)

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

III. ANALYSES LINGUISTIQUES

IV. Auteurs cités littéralement

- Comme on l'a vu dans la partie II, le réseau de visualisation des auteurs est particulièrement riche d'enseignement, certains auteurs ayant des références spécifiques.
- Justinien reste celui qui le plus souvent cité littéralement, même si son importance a grandi qu'à partir de la seconde moitié du 17^e siècle. D'autres auteurs, comme Cicéron ou Pline, sont toujours présents dans les ouvrages mais de moins en moins littéralement : ils deviennent un « fond diffus » faisant sans doute davantage partie d'une culture générale que de la culture savante.

Date	Auteur	Premier auteur le plus souvent cité littéralement	Second auteur le plus souvent cité littéralement
1578	Terrien	Cicéron	Pline
1614	Bérault	Plutarque	Cicéron/Justinien
1678	Basnage	Justinien	Papinien
1731	Merville	Sénèque	Justinien
1771	Pesnelle	Justinien	Marculphe

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

Introduction

I. Présentation

II. Visualisation

III. Styl. / Text

Conclusion

- Une distribution des mentions hétérogène dans le corpus, n'étant manifestement pas liée à la seule taille des témoins : la mention d'auteurs antiques est liée à une intentionnalité propre à chaque témoin. Basnage (1678) semble être le centre névralgique du corpus, quant à sa taille tout comme au nombre de mentions rapporté à la taille.
- Une pratique de la citation faisant penser généralement à celle de l'antiquité (Inowlocki, 2005). Elle n'est pas qu'un simple « passage obligé », mais révèle des tendances linguistiques de fond, des enjeux idéologiques et un emplacement dans l'histoire des idées.

BIBLIOGRAPHIE (1)

- Biet, C. (2010). « La plume et la loi ». L. Giavarini (éd.). *L'écriture des juristes XVI^e-XVIII^e siècle*. Paris : Classiques Garnier, 183-199.
- Cazals, G. (2014) « Les arrêts notables et la pensée juridique de la Renaissance ». Géraldine Cazals, Stéphan Geonget (éds.). « *Des arrêts parlans* ». *Les arrêts notables à la Renaissance entre droit et littérature*. Genève : Droz, 203-224.
- Cazals, G. (2021). « Droit et littérature en Normandie. Note sur la variété et la vitalité de la production écrite des juristes normands ». *Droit et littérature en Normandie. Études de la production écrite des juristes normands (XII^e-XVIII^e siècle)*. Actes des journées d'études organisées par Géraldine Cazals à l'Université de Rouen Normandie (24 mars 2016, 20 mars 2017), dir. Géraldine Cazals, *Cahiers Historiques des Annales de Droit*, 4, 13-20.
- Cerquiglini, B. (1981). *La parole médiévale. Discours, syntaxe, texte*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Ducrot, O. (1980). « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation ». Oswald Ducrot et al. (éds.). *Les mots du discours*. Paris : Les Éditions de Minuit, 7-56.
- Goux, M. (2022a) « Dire le droit et dire le vrai. La polyphonie dans la coutume de Normandie ». *Studia Linguistica Romanica*, Universitätsbibliothek Graz, 1-20.
- Goux, M. (2022b) « Gloses et définitions dans les textes coutumiers normands : du marqueur de reformulation à la marque de généricité ». SHS Web Conf. 138 02003 DOI: 10.1051/shsconf/202213802003

BIBLIOGRAPHIE (2)

- Goux, M., Callemeyn, G. (2020). « Les « questions » de droit dans La coutume réformée de Henri Basnage (1678). Analyse d'un dispositif explicatif ». *L'information grammaticale*, n° 164, 31-38.
- Goux, M., Pica, M., Decoux, P. (à paraître) « Le corpus ConDÉ (« Constitution d'un Droit Européen ») : bilans, leçons, perspectives. » R. Hesselbach & Tanjoa Prohl, *Approches numériques des corpus historiques des langues de France*.
- Hatzenberger, A. (2000). « Le texte de la loi. Philosophie, droit et rhétorique à l'Âge classique ». *Littératures classiques*, n°40, 35-52.
- Inowlocki, S. (2005). « La pratique de la citation dans le *Contre Apion* de Flavius Josèphe ». *Ktèma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques*, n°30, 371-393.
- Jaubert, A. (2000). « Le discours indirect libre. Dire et montrer : approche pragmatique ». Sylvie Mellet, Marcel Vuillaume (éds.). *Le style indirect libre et ses contextes*. Amsterdam : Rodopi, 49-69.
- Larrivée, Pierre et Mathieu Goux (dir.), 2021, *Corpus ConDÉ, version Bêta 1.0*, Caen, CRISCO (EA 4255) et PDN (MRSB) de l'Université de Caen.
- Marnette, S. (2006). « La signalisation du discours rapporté en français médiéval. » *Langue française*, n°149, 31-47.
- Pica, M. (2022) « Harmoniser le corpus ConDÉ : de l'image à la ressource linguistique ». Numéro spécial de la revue *Studia Linguistica Romanica*.G
- Rodríguez Somolinos, A. (2000). « Locuteur, énonciateur et prise en charge. Quelques remarques sur la polyphonie en linguistique ». María L. Casal Silva et al. (éds.). *La linguística francesa en España camino del siglo XXI*. Madrid : Arrecife, 897-907.